REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME
CANTON DE FECAMP
COMMUNE DE MANIQUERVILLE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANIQUERVILLE
SEANCE DU 30 Septembre 2024, 19 H 30

Membres : en exercice : 11 Présents : 8 Votants : 11

Etaient présents : Mme Céline LECONTE Maire, M. Bernard THIERRY 1er Adjoint, Mme Yolande PALFRAY 2ème adjointe, Mr Cyril MARTIN, Mme Katia THEVENIN, Mme Gabrielle BROOD, Mr Didier COUSIN et Mme Nathalie SORET.

Etaient absents excusés : Mr David HANQUINQUANT a donné pouvoir à Bernard THIERRY
Mr Davy DUMONT a donné pouvoir à Mr Cyril MARTIN
Mme Sophie LEBRETON a donné pouvoir à Céline LECONTE

Secrétaire de Séance : Gabrielle BROOD

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 1er juillet 2024

Le procès-verbal a été approuvé.

DECISION MODIFICATIVE POUR LE BUDGET PRIMITIF *(DELIBERATION 2024/6/26)*

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que des modifications doivent être faites du budget primitif 2024 suite à une observation qui a été formulée par le TRESOR PUBLIC.

SECTION D'INVESTISSEMENT
liste des dépenses

article	Intitulé	Montant avant DM	Décision modificative	Montant après DM
21538 Chap 21	Autres réseaux	39481.00	+1302.47	40783.47

Liste des recettes

article	Intitulé	Montant avant DM	Décision Modificative	Montant après DM
28406 chap 40	Ats Attribution compensation	0	+479	+479
28406 Chap 40	Ats Attribution compensation	0	+823.47	+823.47

SECTION DE FONCTIONNEMENT
Listes des dépenses

Article	Intitulé	Montant avant DM	Décision Modificative	Montant après DM
681 Chap 042	Dotations aux amortissements	0	+1302.47	1302.47
681 Chap 68	Dotations aux amortissements	0	+1072.35	1072.35

615232 Chap 011	Réseaux	4000	-2374.82	1625.18

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité **accepte** les modifications.
EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE

CONSULTATION SUR LE CHOIX DE REHABILITATION DU LOGEMENT ANCIENNE MAIRIE ECOLE

Suite à la venue de l'architecte, ce dernier nous a fourni trois versions possibles pour la réhabilitation du logement. Mme le Maire a proposé les trois versions, après avoir détaillé les plans le conseil municipal a choisi d'opter pour la version deux grands logements. Des modifications et des précisions vont être demandées à l'architecte avant la validation des plans.

CONSULTATION SUR LE DEVIS DE REMPLACEMENT DES PROJECTEURS DE L'EGLISE

Deux projecteurs de l'église sont hors services, nous avons demandé à la société Réseaux environnement ainsi qu'à la société SFEE de nous faire parvenir des devis. Le conseil municipal a décidé de choisir le devis de Réseaux Environnement.

QUESTIONS DIVERSES

- Les panneaux d'entrée et de sortie de Maniqueville vont être changé lors de la mise en place des panonceaux de vidéoprotection, ainsi que le panneau rue Ventose indiquant le dos d'âne inversé qui nous a été volé.
- Le repas des ainés aura lieu le 24 novembre à la salle de l'ancien musée, **les réponses sont attendues jusqu'au 15 octobre.**
- Le Noël des enfants aura lieu le 15 décembre, un spectacle de magie différent de l'an dernier sera proposé.
- La bouche d'incendie route des falaises a été posé le 18 septembre.
- La réserve incendie rue du versant est en cours d'installation.
- Des panneaux pour les dépôts sauvages de tonte de gazon et haie vont être installés au lieu où nous avons retiré les amas d'herbe. **Il est rappelé que les déchets verts sont à déposer à la déchetterie.**
- Comme l'an dernier nous renouvelons l'opération nettoyons la nature, une date sera proposée ultérieurement.
- Le Syndicat Mixte des Bassins versants de la Valmont et de la Ganzeville ont fait l'acquisition d'un drone.
  L'objectif est d'effectuer des prises de vues et des vidéos aériennes en plaine, saisir l'évolution des dysfonctionnements, et faire des préconisations au plus proche des besoins réels.
  Ce sera également un outil de suivi des aménagements de lutte contre l'érosion, le ruissellement et les inondations.
  Des vols de capture d'images pourront être réalisés en cas d'événements pluvieux exceptionnels afin de mesurer les conséquences des pluies intenses en milieu rural et urbanisé

Toutes les questions ayant été abordées, Mme le Maire lève la séance à 21h00.

Céline LECONTE
Maire

Gabrielle BROOD
Conseiller